



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sur le spectacle honteux organisé par la ville de Grenoble

Question écrite n° 14349

Texte de la question

M. Julien Odoul attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur un spectacle organisé par la ville de Grenoble intitulé : « Les copains d'en bas : Comment vivre au quotidien à proximité d'un point de *deal* ? ». En effet, sur le magazine de la ville de Grenoble *Gre.Mag*, on peut notamment y lire l'organisation d'un spectacle le 9 janvier 2024 faisant explicitement la promotion des trafiquants de drogue. Dans ce synopsis, il est question de mettre à l'honneur la « mixité sociale » dans un quartier populaire et de faire les louanges des *dealers* qui ont pris le contrôle de ce territoire. Outre le récit rempli de stéréotypes (que pourtant l'extrême gauche dénonce tant) comme « Jamel le rappeur », « Casquette et barbichette », les *dealers* qui s'installent dans les cages d'escaliers, ou encore « Assia » la voisine qui leur apporte des « couscous », on constate une volonté assumée de transformer la réalité en masquant les échecs du « vivre-ensemble » et les violences liées au trafic de drogue qui pourrit la vie des riverains. Ironie du sort, la représentation a lieu dans le quartier Chorier-Berriat, dans le centre de Grenoble, qui connaît une flambée de violences liée au trafic de drogue. Ainsi, depuis l'été 2023, une insécurité grandissante a vu le jour dans cette zone de non-droit, où plusieurs fusillades et lynchages ont eu lieu et dont les premières victimes sont évidemment toujours les habitants. Au mois de juillet, les *dealers* de ce même quartier avaient érigé des barricades de poubelles pour repousser les riverains et des endroits leur ont même été interdits d'accès. En août 2020 déjà, des vidéos montrant des *dealers* armés de fusils d'assaut, notamment des kalashnikovs, avaient fait le tour des réseaux sociaux. À cette même période, plusieurs fusillades pour règlements de comptes avaient fait trois morts et des blessés. En août 2023, rien n'a changé. Le ministère de l'intérieur a dû envoyer des effectifs de police supplémentaires pour éviter de nouveaux affrontements entre bandes rivales. À juste titre, l'annonce de ce spectacle a fait bondir les habitants du quartier Chorier-Berriat, qui se sentent délaissés et abandonnés par une municipalité qui préfère organiser des spectacles pour vendre les bienfaits imaginaires des points de *deal* en bas des bâtiments, au lieu d'agir concrètement afin d'assurer la tranquillité publique. Personne ne veut « apprendre » à vivre à côté de *dealers* qui ne respectent rien ni personne et qui exposent les honnêtes gens à des règlements de comptes meurtriers ayant, par ailleurs, fait un nouveau mort à Grenoble le 14 août 2023. Les habitants réclament le droit de pouvoir vivre en paix dans un cadre de vie respecté. Malheureusement, il n'y a plus rien à attendre de la municipalité de Grenoble, qui par la voix de son maire, brille par sa volonté de promouvoir le « vivre-ensemble » avec les délinquants quand elle ne finance pas les officines islamistes comme le CCIF. Ainsi, face à ce qui s'apparente à une honteuse banalisation du trafic de drogue et des délinquants qui sèment la terreur au quotidien, parce que cette mise en scène est aussi une gifle envoyée aux forces de l'ordre qui luttent tous les jours contre les tenants de cette économie mortifère, il lui demande s'il va condamner fermement ce spectacle indécent et faire intervenir le préfet pour rappeler à l'ordre la municipalité.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14349

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 janvier 2024](#), page 329

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)